

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 99**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

---

**OBJET**

Actions en faveur de la Biodiversité - 2ème tranche - Délégation Domaines  
départementaux et espaces naturels

---

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Stratégies Environnementales des Territoires  
16466**

## PRESENTATION

Le bassin méditerranéen est l'un des 34 « points chauds » de la biodiversité mondiale compte tenu de sa richesse et de sa diversité. À ce titre, le département des Bouches-du-Rhône, avec sa variété biogéographique et ses nombreux sites emblématiques (Camargue, Alpilles, Sainte Victoire, Sainte Baume, Calanques...etc.), partage une responsabilité de fait face aux générations futures.

Les principaux enjeux relatifs à la biodiversité locale correspondent donc à la conservation de la biodiversité patrimoniale, à la préservation de la biodiversité ordinaire, à la construction d'un réseau fonctionnel d'aires protégées représentatif de la biodiversité régionale (terrestre et marine), notamment au travers de la vitrine des Espaces Naturels Sensibles, et au maintien de l'attractivité du territoire.

## OBJET DU RAPPORT

C'est dans ce contexte, et pour répondre à ces objectifs, qu'a été inscrite au Budget Primitif 2017 de notre collectivité une ligne budgétaire destinée à soutenir les projets en faveur de l'étude, la connaissance et le maintien de la biodiversité dans les Bouches-du-Rhône, permettant de faire apparaître le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône comme un véritable partenaire actif en matière d'étude et préservation de la biodiversité.

Ainsi, pour 2017, dans une première tranche, cinq projets d'études ont déjà été engagés avec des partenaires réguliers du Département : le Parc Naturel Régional de Camargue (Suivis scientifiques de la faune marine dans le cantonnement de pêche du golfe de Beauduc), le Parc Naturel Régional des Alpilles (Inventaire faunistique des Marais des Baux et Elaboration du plan de gestion du tunnel de la mine à Orgon en faveur des chiroptères) et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (Observatoire Agricole de la Biodiversité et Biodiviti).

Cette seconde tranche, objet de ce rapport, concerne deux projets :

- **Aix-Marseille Université**  
**« Observatoire des Saisons de Provence »**

Les principaux objectifs de l'Observatoire des Saisons Provence (ODS Provence), lancé en 2015, sont de :

- sensibiliser les collégiens du département des Bouches-du-Rhône à l'impact du changement climatique sur l'environnement,
- créer un réseau d'élèves observateurs encadrés par leurs enseignants et les faire communiquer leurs travaux d'observation entre les collèges participants mais aussi avec l'ODS national,
- doter le département d'un outil de suivi des effets du changement climatique sur l'environnement local, qui fournit des données valorisables par les scientifiques impliqués localement comme nationalement.

L'ensemble des partenaires (CNRS, Observatoire des Saisons national, Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine, Inspection d'Académie, association Tela Botanica et le Laboratoire de recherche Population Environnement Développement) de l'ODS Provence a souhaité poursuivre cette collaboration fructueuse. Ainsi, les actions des deux premières

années seront reconduites et développées. Par ailleurs, l'accent sera mis sur le développement de nouveaux outils et applications dédiées, la consolidation du réseau des collègues travaillant sur ce projet (une vingtaine de collègues du département, répartis selon une matrice biogéographique, sont d'ores et déjà impliqués), et le soutien aux enseignants impliqués.

Pour un montant total de l'opération de 64 281,60 € TTC, le Conseil Départemental est sollicité à hauteur de 30 000 €

- **Parc Naturel Régional des Alpilles**  
*« Mission de cartographie des habitats naturels »*

Le Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA) est caractérisé par une mosaïque d'habitats naturels composés de garrigues, de forêts et de zones de plaines et de piémonts agricoles, support d'une biodiversité riche et variée. Le PNRA souhaite engager une démarche de cartographie, notamment de ces zones agricoles, en ce qui concerne l'occupation du sol et de l'espace. L'objectif final est de compléter la cartographie des habitats naturels qui sera réalisée en 2019 sur les zones Natura 2000 (financée par l'Etat et l'Union Européenne) afin de disposer, à terme, d'une couverture cartographique totale du territoire du Parc.

Pour un montant total de l'opération de 12 500 €TTC, le Conseil Départemental est sollicité à hauteur de 5 000 €

## **PROPOSITION**

Au vu des éléments exposés dans le présent rapport, vous voudrez bien vous prononcer sur l'octroi des subventions réparties comme suit :

- Aix-Marseille Université : 30 000 €  
Et m'autoriser à signer la convention afférente.

- Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles : 5 000 €

La dépense correspondante d'un montant de 35 000 € sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée aux Domaines départementaux et aux espaces naturels, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

